

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Alfa Laval » des sociétés « Fives Cryogenics » à travers l'acquisition de 100% de leur capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur:** « Alfa Laval Holding AB »;
- **Les cibles :** « Fives Cryo SAS » ; « Fives Cryo (Suzhou) Co. » ; « Fives Cryo Inc.» ; « Fives Cryomec AG » ; et « Fives Cryo RE Golbey».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marchés de la fabrication et de la vente d'échangeurs de chaleur et de pompes.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 07 mai 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Alfa Laval » des sociétés « Fives Cryo SAS », « Fives Cryo (Suzhou) Co. », « Fives Cryo Inc. », « Fives Cryomec AG », et « Fives RE Golbey » à travers l'acquisition de 100% de leur capital social et des droits de votes y afférents.

« Alfa Laval Holding AB », société anonyme de droit suédois (aktiebolag), dont le siège social est situé PO Box 73, SE-221 00 Lund (Suède) et dont le numéro d'identification est 556587-8062. Elle est un fournisseur mondial de produits et de solutions impliquant des technologies de transfert de chaleur, de séparation et de transfert de fluides.

« Fives Cryo SAS », est une société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé à 25 bis, rue du Fort, 88190 Globey (France), immatriculé au Registre du Commerce et des sociétés d'Epinal sous le numéro n° 334 961 943 R.C.S.

« Fives Cryo » (Suzhou), est une société à responsabilité limitée de droit chinois dont le siège social est situé No. 16 Da Gang Road, Taicang Port Development Zone, Jiangsu Province, Suzhou, 215434 (Chine), dont le numéro d'identification est le 91320585667622596F.

« Fives Cryo Inc. » (Houston, USA) est une société américaine constituée selon les lois du Delaware (USA), dont le siège social est situé au 348 Garden Oaks Boulevard, Houston, TX 77018 (USA) et dont le numéro d'identification est DE 5692286.

« Fives Cryomec AG » est une société anonyme de droit suisse (Aktiengesellschaft), dont le siège social est situé à Binnerstrasse 85b, 4123 Allschwil (Suisse) et dont le numéro d'identification est CHE-107.880.461.

« Fives RE Golbey », société civile immobilière de droit français, dont le siège social est situé 3, rue Drouot, 75009 Paris (France) et dont le numéro d'identification est 887 709 012.

Les sociétés cibles sont actives dans les marchés de la fabrication et de la vente d'échangeurs de chaleur et de pompes.

Fait à Rabat, le 25 avril 2025